



L'UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE  
FRANÇAISE

**RECRUTE**

POUR SON DÉPARTEMENT :

**STS**

## Un ATER en Biologie des populations et Écologie (CNU 67)

- ◆ Contrat à temps partiel (50%) d'un an à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023.
- ◆ Peuvent faire acte de candidature (article 2 du décret n° 88-654 du 7 mai 1988 modifié) :
  - Les fonctionnaires titulaires et stagiaires de catégorie A de l'État, des collectivités territoriales ou d'un établissement public en dépendant, inscrits en vue de la préparation du doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches ou s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur ;
  - Les enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins deux ans, titulaires d'un doctorat ;
  - Les étudiants n'ayant pas achevé leur doctorat ; en ce cas, le directeur de thèse doit attester que la thèse peut être soutenue dans un délai d'un an ;
  - Les titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.

### 1- Présentation de l'établissement

L'université de la Polynésie française, l'UPF, est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche sous l'autorité du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. L'université occupe une place unique pour le développement de la Polynésie française, territoire d'outre-mer au cœur du pacifique sud, et conduit ses missions d'enseignement supérieur, de recherche, de valorisation sur ce territoire et au-delà, en tant que chef de file de la politique de site.

La Polynésie française est dans une situation unique d'insularité multi-échelle au sein des les territoires ultra marins : un territoire éloigné de la France métropolitaine, mais aussi des archipels éloignés du centre économique de Tahiti, et éloignés les uns des autres. Cette insularité multiple, pour une population d'environ 280 000 habitants, résonne avec les axes stratégiques de l'université, pour les besoins des populations en termes d'accès à l'éducation, de travaux de recherche et enfin de valorisation & innovation.

Ce sont ces défis que relève l'UPF, dans une organisation à taille humaine : une centaine d'enseignants et enseignants-chercheurs, une centaine de personnels administratifs et techniques contribuent au quotidien à développer la stratégie de l'établissement sur ces 3 volets.

### CONTEXTE :

Dans un contexte général en pleine mutation, l'UPF est engagée dans de multiples chantiers portés par la gouvernance de l'établissement : schéma directeur du numérique, structuration et développement de ses partenariats avec le gouvernement polynésien, avec les organismes et acteurs locaux de la recherche, avec les partenaires

internationaux du Pacifique, amélioration des conditions de réussite des étudiants, modernisation du pilotage stratégique et opérationnel.

Ces défis sont relevés par des équipes opérationnelles dynamiques, agiles, engagées dans des logiques d'amélioration continue et de démarche participative

## ◆ PROFIL

### 1- Enseignement

Les besoins en enseignements concernent en particulier les domaines suivants :

- Écologie marine et Aquaculture de niveau licence
- Enseignements généraux de biologie de niveau Licence
- Zoologie

L'ATER pourra intervenir dans les enseignements de génétiques des populations, d'aquaculture et environnement, d'écologie marine et dans les enseignements de biologie générale à la fois en CM, TP et TD.

Le/la candidat(e) devra justifier d'une formation en biologie générale et en écologie. Des compétences dans le domaine de l'environnement, le domaine sanitaire et/ou en écotoxicologie seront appréciées. En accord avec l'équipe pédagogique, un service sera établi. Les modules concernés sont ceux des maquettes actuelles et notamment :

Licence 1<sup>ère</sup> année Sciences de la vie  
SV

Licence 2<sup>ème</sup> année - Sciences de la vie  
SV 3.5 - Écologie générale : CM (30) TP (9) TD (12)  
SV 4.1 - Zoologie : CM (27) TP (3) TD (21)

Licence 3<sup>ème</sup> année - Sciences de la vie, parcours Biodiversité Écologie  
SVBE 5.7 - Aquaculture et environnement : CM (12) TP (6) TD (6)  
SVBE 6.3 - Écotoxicologie : CM (18) TP (12) TD (3)  
SVBE 6.5 - Écosystèmes marins : CM (15) TP (12) TD (9)

Le/la candidat(e) retenu(e) devra accompagner la stratégie numérique de l'université. Une expérience et/ou des compétences dans l'utilisation des TICE au service des apprentissages seront appréciées, étant donné que l'établissement s'inscrit dans une démarche d'hybridation pédagogique.

Une participation aux enseignements du campus connecté pourra également être requise.

Les enseignements sont susceptibles d'être dispensés du lundi au vendredi entre 7h30 et 18h00 et le samedi entre 7h30 et 12h00. Le développement des campus connectés pourra également impliquer des cours filmés/à distance.

### 2- Recherche

Le/la candidat(e) devra disposer d'une formation de 3<sup>ème</sup> cycle solide, dans le domaine de l'écologie ou de la biologie marine. Il/elle devra posséder une expérience dans le domaine expérimental (terrain et/ou ex-situ) et dans l'analyse des données. Une expérience dans les domaines de l'aquaculture, des biomatériaux et/ou de l'environnement sera appréciée. Il/elle devra être organisé(e), rigoureux(se) et polyvalent(e).

Les travaux de recherche de l'ATER s'inscriront dans le cadre des actions menées à l'interface du thème 1 (Valorisation durable des ressources naturelles) et le thème 3 (Vulnérabilité des systèmes insulaires) de l'UMR-241 EIO. Plus précisément, ils contribueront aux actions sur les interactions entre la periculture et l'environnement. Dans ce cadre, il s'agira de poursuivre et compléter les actions initiées depuis 4 ans sur la réduction des déchets plastiques produits par l'activité pericole. En effet, en Polynésie Française, une source spécifique de macro- et micro-déchets est associée à cette activité. Deuxième ressource économique du territoire, la periculture se pratique dans 23 îles et atolls (principalement localisés dans l'archipel des Tuamotu-Gambier). Elle nécessite l'utilisation de matériel de production spécifique à terre comme en mer, majoritairement composé de plastique. Une fois usagés, ces équipements constituent une importante source de déchets. En effet, dans ces îles isolées, aucun dispositif de recyclage ni de centre de gestion des déchets n'existe à l'heure actuelle. Ces équipements (bouées, filières, collecteurs, etc.) sont donc malheureusement abandonnés au fond des lagons, sur les rivages ou encore dans les

décharges, quand ils ne sont pas directement brûlés à ciel ouvert. Une première caractérisation et quantification de ces déchets dans l'archipel des Gambiers a mis en évidence la contribution très importante de l'étape du collectage (étape consistant à l'immersion de supports en ombrière plastique pour collecter les larves de bivalves) du fait des quantités de collecteurs utilisés, de la fragilité des matériaux et enfin des pratiques fréquentes d'abandon de ces structures (Gaertner-Mazouni et al., 2018). En plus de représenter une quantité de macro-plastique non négligeable, ces collecteurs en ombrière sont friables et se désagrègent en microparticules. De plus, de récentes expériences en laboratoire ont permis de montrer que ces collecteurs sont aussi responsables d'un relargage de substances chimiques, toxiques pour les huître perlières (Gardon et al. 2020). Dans ce contexte, l'UPF s'est engagée, au travers de plusieurs programmes de recherche (PERLIBIO, Proto-Coll), dans une recherche de solutions alternatives en étudiant non seulement des collecteurs réutilisables, mais aussi un nouveau prototype de collecteur de naissains de bivalves en biomatériaux biodégradable. Cependant, ces prototypes ne sont pas encore aboutis. Ainsi, un nouveau projet a été développé, le projet BIOPLATES avec pour objectif de finaliser les collecteurs en biomatériaux. L'ATER aura donc pour mission de participer à la réalisation de tests in situ des nouveaux collecteurs avec des periculteurs. L'objectif finalisé du projet est de proposer un collecteur biodégradable répondant aux attentes des periculteurs en termes d'efficacité de collectage et de facilité de déploiement. Cette innovation permettrait de réduire de manière significative la pollution engendrée par l'activité de collectage en Polynésie.

Plus largement l'ATER travaillera en étroite collaboration avec plusieurs agents de l'UMR-EIO impliqués dans les travaux sur la vulnérabilité des écosystèmes en lien avec différentes sources de pollution.

Ces activités de recherche nécessiteront son implication directe dans différentes phases de la démarche scientifique (travail bibliographique, contribution à la définition de stratégies d'échantillonnage, collecte de données sur le terrain, préparation et analyse des échantillons, traitements statistiques des résultats, rédaction d'articles scientifiques).

Le candidat devra justifier d'une aptitude au travail sur le terrain, et au travail en équipe.

Une capacité rédactionnelle est attendue ainsi qu'une autonomie. Une certification en plongée professionnelle sera un atout. Des missions d'expérimentations sur le terrain sont à prévoir, d'une durée moyenne de 7 jours.

#### ♦ RÉMUNÉRATION

Salaires mensuels pour un temps plein sur la base de l'indice nouveau majorité (INM) = 513 majoré par le coefficient de 1,84 applicable en Polynésie française, + prime de recherche et d'enseignement supérieur également majorée, soit environ 393.348 francs pacifiques (environ 3296.26 € net).

#### ♦ PRISE EN CHARGE DU DÉPLACEMENT

Si la personne recrutée ne réside pas en Polynésie française, l'université peut dans certains cas accorder une aide forfaitaire.

#### ♦ DOSSIER DE CANDIDATURE

Annexes A, B et C à remplir par tous les candidats ; annexes D et E à compléter selon la situation des candidats.

#### ♦ RENSEIGNEMENTS

##### ↳ Concernant l'enseignement

Mme Marina DEMOY-SCHNEIDER (aspects enseignement)

Email : [marina.demoy-schneider@upf.pf](mailto:marina.demoy-schneider@upf.pf)

☎ (+689) 87 33 95 17

##### ↳ Concernant l'enseignement et la recherche

Mme Nabila GAERTNER-MAZOUNI (aspects recherche)

Email : [nabila.gaertner-mazouni@upf.pf](mailto:nabila.gaertner-mazouni@upf.pf)

☎ (+689) 40 80 38 69

##### ↳ Concernant les aspects administratifs

La direction des ressources humaines

Email : [recrutements@upf.pf](mailto:recrutements@upf.pf)

☎ (+ 689) 40 80 39 22

#### ◆ DATE LIMITE DE CANDIDATURE

✉ Le dossier de candidature (ci-dessous) adressé au président doit être transmis par voie électronique au plus tard le **21 mars 2022 à 16h00 (heure de Paris)** à [recrutements@upf.pf](mailto:recrutements@upf.pf)

### RECRUTEMENT D'ATTACHÉS TEMPORAIRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

Établir un dossier pour chaque établissement et chaque section

#### PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE RECRUTEMENT OU DE RENOUVELLEMENT

- ⇒ une déclaration de candidature (annexe A)
- ⇒ un notice individuelle curriculum vitae détaillé (annexe B)
- ⇒ un certificat sur l'honneur (annexe C)
- ⇒ une copie de passeport ou CNI
- ⇒ le cas échéant, la liste des travaux et articles du candidat
- ⇒ une copie du ou (des) contrat(s) d'ATER pour les candidats ayant déjà exercé cette fonction
- ⇒ un engagement à se présenter à un concours dans l'enseignement supérieur (annexe D)
- ⇒ une attestation du directeur de thèse (annexe E)
- ⇒ pour les candidats fonctionnaires, une demande de détachement rédigée sur papier libre
- ⇒ un document attestant de votre situation administrative actuelle (voir ci-dessous, rubriques 1,2,3,4,5,6 ou 7 en deux exemplaires).

#### SITUATION ADMINISTRATIVE

- 1 - Pour les fonctionnaires titulaires ou stagiaires appartenant à un corps de la catégorie A**
  - un document administratif attestant de leur qualité
  - une attestation d'inscription pour préparation d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches
- OU
  - une attestation de doctorat et un engagement à se présenter à un concours recrutement de l'enseignement supérieur (annexe D)
  - une demande de détachement rédigée sur papier libre.
- 2 - Pour les doctorants contractuels**
  - une copie du contrat
  - si titulaire d'un doctorat : un engagement à se présenter à un concours recrutement de l'enseignement supérieur (annexe D) ;
  - doctorat non achevé : une attestation du directeur de thèse indiquant la date de soutenance (annexe E)
- 3 - Pour les candidats titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches**
  - une photocopie du diplôme
  - un engagement à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur dans l'année de leur recrutement (annexe D)

- 4 - **Pour les étudiants en année terminale de doctorat**
  - une attestation du directeur de thèse indiquant la date de soutenance (annexe E)
- 5 - **Pour les candidats étrangers avant exercé dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche**
  - un document administratif justifiant de la durée des services exigés (au moins 2 ans)
  - une attestation de doctorat
- 6 - **Pour le renouvellement**
  - une attestation du directeur de thèse sur l'état d'avancement des travaux de recherche

Dans le cas où le candidat est doctorant contractuel et si le contrat en qualité d'ATER prend effet avant la fin du contrat initial, il devra adresser à son établissement actuel d'affectation une lettre de démission prenant effet au jour de sa nomination en qualité d'ATER.

**RAPPEL IMPORTANT**: un contrat d'ATER à temps complet ou à mi-temps n'est pas cumulable avec une autre activité salariée ou des heures complémentaires.

**ANNEXE A**

RECRUTEMENT D'ATTACHÉS TEMPORAIRES  
D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

DISCIPLINE : -----

SECTION :

Etablir un dossier pour chaque section

Je souhaite exercer les fonctions d'ATER :

(1)	à temps plein	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
	à temps partiel	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
	indifférent	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>

---

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

-----

Nom patronymique :

Nom marital :

Prénoms :

Adresse personnelle :

à Monsieur le Président de l'université de la Polynésie française

Je sollicite mon recrutement en qualité d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche dans l'établissement désigné ci-dessus, certifie sur l'honneur l'exactitude des informations données dans ce dossier et déclare avoir pris connaissance des informations relatives aux obligations statutaires fixées par le décret n° 88 654 du 7 mai 1988 modifié.

Fait à

le

Signature

(1) Cocher la case correspondante

**ANNEXE B**

**NOTICE INDIVIDUELLE CURRICULUM VITAE**

Nom Patronymique :

Nom marital :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse personnelle :

Messagerie électronique :

N° de téléphone :

Adresse professionnelle :

N° de téléphone :

Situation actuelle : (1)

- FONCTIONNAIRE catégorie A de la Fonction Publique
- ENSEIGNANT ou CHERCHEUR de nationalité étrangère
- DOCTORANT devant soutenir une thèse dans un délai d'un an
- TITULAIRE d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches
- A.T.E.R

(1) Cocher la case correspondante

Titres universitaires français et date d'obtention :

Pour les candidats en cours de thèse, indiquer :

- la date de la première inscription en thèse :
- la date prévue pour la soutenance de thèse :

Diplômes, qualifications, titres étrangers :

Le candidat joindra son curriculum vitae et établira, le cas échéant la liste de ses travaux et articles.

Je déclare être également candidat au recrutement en qualité d'ATER dans les académies et établissements indiqués ci-dessous :

Fait à

le

Signature

**ANNEXE C**

**Ce document est à remplir par tous les candidats à une nomination en qualité d'ATER**

**CERTIFICAT SUR L'HONNEUR**

M	épouse
né(e) le	à
candidat (e) à un recrutement en qualité d'attaché temporaire d'enseignement et recherche pour l'année universitaire 2022-2023 à l'université de la Polynésie française	

**CERTIFIE SUR L'HONNEUR**  
-----

- N'avoir jamais été nommé en qualité d'ATER  (1)

- Avoir été ATER  (2)

- pour une durée de

- année :

- à l'université de :

à temps complet  à temps partiel  (1)

**S'ENGAGE**

à ne pas cumuler ses fonctions d'ATER avec une activité dans le secteur public ou privé

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

(1) Cocher la case utile

(2) Joindre une copie du contrat de nomination

**ANNEXE D**

**À remplir seulement par les candidats titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches, ou d'un titre ou d'un diplôme étranger équivalent.**

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

=====

M

épouse

candidat (e) à un recrutement en qualité d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche pour l'année universitaire 2022-2023 à l'université de la Polynésie française

**S'ENGAGE**

à se présenter à un concours de recrutement dans l'enseignement supérieur, conformément aux dispositions de l'article 2 du décret n° 88-654 du 7 mai 1988 modifié.

Fait à

le

Signature

## ANNEXE E

**A remplir pour les candidats devant soutenir leur doctorat au cours de l'année 2022-2023**

### ATTESTATION

Je soussigné(e) M \_\_\_\_\_, directeur de thèse de

M \_\_\_\_\_, certifie que celui-ci soutiendra sa thèse

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du directeur de thèse

Visa et cachet de l'établissement